

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00257 Numéro SIREN : 489 318 428 Nom ou dénomination : A G S

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 5248

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.500 €

Siège Social : 17, Place de la Libération
56000 VANNES

489 318 428 RCS VANNES

--=oOo=--

AFFECTATION DU RESULTAT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2018

L'assemblée générale statuant sur l'emploi du **déficit** net de l'exercice s'élevant à **11.666,77 €** décide de l'affecter de la façon suivante :

- **8.762,79 €** pour solder la « **Réserve Générale** ».
- Le reste, **soit 2.903,98 €** au « **Report à Nouveau** ».

Il ne sera distribué aucun dividende pour l'exercice.

En application de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons, qu'au cours des trois derniers exercices, nous n'avons procédé à aucune distribution.

--=oOo=--



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL AGS</u>					Néant ☐ *						
Adresse de l'entreprise <u>17 PLACE DE LA LIBERATION 56000 VANNES</u>											
SIREN					4	8	9	3	1	8	
Durée de l'exercice en nombre de mois *					1	2	Durée de l'exercice précédent *			1	2
										Exercice N clos le 31/12/2017	
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	7 600	030	7 600					
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	7 600	048	7 600					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 325	052		2 325				
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	19 364	070		19 364				
		Autres * (3)	072	5 576	074		5 576				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	11 270	086		11 270				
	Charges constatées d'avance *		092	402	094		402				
Total II		096	38 938	098		38 938					
Total général (I+II)		110	46 538	112	7 600	38 938					
PASSIF							Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	7 500				
	Écarts de réévaluation					124					
	Réserve légale					126	750				
	Réserves réglementées *					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131	8 763				
	Report à nouveau					134					
	Résultat de l'exercice					136	(11 667)				
	Provisions réglementées					140					
Total I					142	5 346					
Provisions pour risques et charges					Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	31				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	2 101				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					169	15 745				
	Produits constatés d'avance					174					
Total III					176	33 592					
Total général (I + II + III)					180	38 938					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL AGS		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR 018	
						Exercice N clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		211
		Services *			217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée *						223
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
							233
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises) *						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 417			244	
Rémunérations du personnel *						250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
Dotations aux amortissements *						251	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260		262	
Total des charges d'exploitation (II)						261	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) / dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347 / 348		300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	26	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2		352	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables * 22.852 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2		370	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2018

SARL AGS

Extension

[illegible]

SARL AGS

17 PLACE DE LA LIBERATION

56000 VANNES

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 38 938,39 E.

Le résultat net comptable est une perte de 11 666,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 402,48

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	402
C.C.A. LIXXBAIL 01/01/17-31/01/17	151
C.C.A AXA KANGOO 01/01-31/03/18	127
C.C.A. AXA TRAFIC 01/01-28/02/18	100
C.C.A. LA POSTE MOBILE 01/01-09/01	5
C.C.A. ORANGE 01/01-19/01/18	20
TOTAL	402

8.2 - Charges à payer = 325,08

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	31
Int courus à payer(51860000)	31
PROV COTIS JAZZ PRO 12/2017	31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	144
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000)	144
PROV FIDECIL DEPOT DES CPTS	144
Dettes fiscales et sociales :	150
Charges sociales à payer(43860000)	150
PROV TAXE APPRENT. 2017	150
TOTAL	325